



Père Eric POINSOT
Vicaire Général

Besançon, le 17 mars 2020

Après l'annonce hier soir d'un plus grand confinement et dans cette situation difficile que nous sommes en train de vivre, avec l'archevêque, il nous semble important que nous puissions **toujours accomplir l'œuvre de miséricorde d'enterrer les morts.**

A l'heure où ces lignes sont écrites, la célébration des funérailles dans un lieu de culte est toujours autorisée, en respectant évidemment les consignes sanitaires de distanciation sociale. Par ailleurs, dans les deux départements que couvrent notre diocèse, **il est impératif de se limiter aux membres de la famille pour les funérailles à l'église** (si possible à vingt personnes), comme stipulé dans l'annexe de l'arrêté publié hier (JORF n°0065). Ces mesures sont susceptibles d'évoluer dans les prochains jours. S'il n'était plus possible de célébrer à l'église, nous serions requis pour accompagner les familles aux cimetières.

L'Eglise se doit d'être auprès des familles endeuillées, de leur apporter le réconfort et l'accompagnement qu'elles sont en droit d'attendre, peut-être davantage encore en ces temps troublés.

Dans certains doyennés de notre diocèse, les choses s'organisent en libérant les laïcs de plus de 70 ans qui dirigent les funérailles et en réinvestissant les prêtres. Nous avons demandé aux prêtres en bonne santé et âgés de moins de 70 ans de remplacer ceux qui ont des soucis de santé ou ceux âgés de plus de 70 ans. Les prêtres ont désormais du temps pour rendre ce service afin que les personnes ne soient pas abandonnées dans cette période particulièrement difficile.

Il est évident que les funérailles seront célébrées sans eucharistie, la messe aux intentions des défunts sera célébrée quand cela sera possible. Pour la préparation de la célébration, il est préférable de se contacter par téléphone afin de limiter les rencontres interpersonnelles. Si le sacristain est âgé, les prêtres ou laïcs, peuvent, dans ces circonstances exceptionnelles, s'organiser autrement pour préparer l'église.

Préparer des funérailles est particulièrement compliqué et douloureux dans ces conditions. Ayons le souci de porter dans notre prière les familles endeuillées.

Je remercie chaleureusement, celles et ceux qui sont au service des funérailles chrétiennes et qui poursuivent leurs missions malgré ces conditions uniques.

Père Eric POINSOT
Vicaire général